RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 01256
Numéro SIREN : 483 655 023
Nom ou dénomination : AB LOG

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2020 sous le numéro de dépôt B2020/013250

Date : 07/10/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/013250**
n° de gestion : **2005B01256**
n° SIREN : **483 655 023 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 07/10/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

AB LOG - Sarl
110 Allée de la Croix de la Vue 38560 JARRIE France

date de clôture : 30/06/2020

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur

AB|G-3801/T-DEPOT-
ACTE/I-1541338

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFiP N° 2033-A 2020

Désignation de l'entreprise : Société SARL AB LOG — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise : 110 ALLEE LA CROIX DE LA VUE 38560 JARRIE

Numéro SIRET * : 4 8 3 6 5 5 0 2 3 0 0 0 2 4

Durée de l'exercice en nombre de mois * : 1 2 — Durée de l'exercice précédent * : 1 2

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30062020 Net 3	Exercice N-1 clos le 30062019 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010	2 000	012		2 000	2 000
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014	4 363	016	4 363		
	Immobilisations corporelles *	028	31 263	030	12 886	18 377	4 338
	Immobilisations financières * (1)	040	30	042		30	30
	Total I (5)	044	37 657	048	17 249	20 407	6 368
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
	Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	48 412	070		48 412	3 886
	Créances (2) — Autres * (3)	072	500	074		500	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 368	086		27 368	74 049
	Charges constatées d'avance *	092	852	094		852	406
	Total II	096	77 132	098		77 132	78 341
	Total général (I+II)	110	114 789	112	17 249	97 540	84 709

PASSIF

			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	16 000	16 000
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	1 600	1 600
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	31 133	29 826
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	10 954	1 307
	Provisions réglementées	140		
	Total I	142	59 687	48 733
	Provisions pour risques et charges — **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	2 015	2 143
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 15 767)	172	35 837	33 833
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	37 852	35 976
	Total général (I + II + III)	180	97 540	84 709

COPIE CONFORME

TRIBUNAL de COMMERCE
Déposé au GREFFE le :
06 OCT. 2020
Sous le N° 13250

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 123
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(2) COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) — DGFiP N° 2033-B 2020

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts) — Désignation de l'entreprise : Société SARL AB LOG — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30 06 2020 (1)	Exercice N-1 clos le 30 06 2019 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209		
	Production vendue : biens	210	1 871	799
	Production vendue : biens — dont export et livraisons intracommunautaires	215		
	Production vendue : services *	214		
	Production vendue : services * — dont export et livraisons intracommunautaires	217		
	Production vendue : total	218	97 450	84 430
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)	222		
	Production immobilisée *	224		
	Subventions d'exploitation reçues	226		
	Autres produits	230	1 018	930
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)	232	100 339	86 159
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)	234	1 766	217
	Variation de stock (marchandises) *	236		497
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)	238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *	240		
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)	242	15 304	14 346
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 : 415)	244	4 381	5 055
	Rémunérations du personnel *	250	40 000	40 000
	Charges sociales (cf. renvoi 380)	252	23 976	22 154
	Dotations aux amortissements *	254	2 083	2 413
	Dotations aux provisions	256		
	Autres charges — dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		
	Autres charges — dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Autres charges	262		
	Total des charges d'exploitation (II)	264	87 510	84 682
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	270	12 829	1 476
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)	280		
	Produits exceptionnels (IV)	290	61	61
	Charges financières (V)	294		
	Charges exceptionnelle — dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		
	Charges exceptionnelle — dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348		
	Charges exceptionnelle (VI)	300	2	1
	Impôts sur les bénéfices * (VII)	306	1 934	230
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)	310	10 954	1 307

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 10 954 — 314 :

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	1 934
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247	330	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	251	
	(Part de loyers dispensés de réintégration) 249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986		
	Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987		
	Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127		
	Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981		
	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991		
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies) 990		
	dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345		
	Investissements outre-mer 344		
	Créance due au report en arrière du déficit 346		
	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992		350
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D		
	Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352 : 12 888	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370 : 12 888	372

Société SARL AB LOG

110 ALLEE LA CROIX DE LA VUE

38560 JARRIE

ANNEXE DU 01/07/2019 AU 30/06/2020

SARL AXEA
50 RUE DES VINGT TOISES

38950 ST MARTIN LE VINOUX
04 76 75 91 01

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 6
Permanence ou changement de méthodes 6

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 6
Etat des amortissements 6
Etat des provisions 6
Etat des échéances des créances et des dettes 7
Composition du capital social 7
Fonds commercial 7
Evaluation des immobilisations corporelles 7
Evaluation des amortissements 7
Disponibilités en Euros 7
Produits à recevoir 7
Détail des produits à recevoir 8
Charges à payer 8
Détail des charges à payer 9
Détail des charges constatées d'avance 10

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
parts sociales	1.0000	16 000			16 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport elts incorp. 010715			2 000	2 000	
Total			2 000	2 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	4 à 5 ans

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	35 000
Total	35 000

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Détail des produits à recevoir

	Montant
Factures à établir - GIF : Service Web / Mail	35 000
Total	35 000

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 003
Dettes fiscales et sociales	15 214
Total	17 217

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Détail des charges à payer

	Montant
Factures non parvenues	
- AXEA Honos 2019/2020	1 635
- AXEA Honos AGO 2019/2020	355
- AREA Juin 2020	13
Autres charges à payer	
- Tns réajust cotis 2020	14 628
- Tns Régul Cotis 2019	374
Etat charges à payer	
- CFE 1S2020	212
Total	17 217

ANNEXE

Exercice du 01/07/2019 au 30/06/2020

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance			
- Abonnement datacenter	436		
- Primes d'assurance	416		
Total	852		

AB LOG
Société à responsabilité limitée
au capital de 16 000.00 euros
Siège social : 110 Allée de la Croix de la vue

38560 Jarrie

RCS Grenoble 483 655 023

DECSION D'AFFECTATION DU RESULTAT DU 29 SEPTEMBRE 2020

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 10 954,30 € de la manière suivante :

- autres réserves..... 10 954,30 €

10 954,30 €

Conformément aux dispositions de l'article 243bis du CGI , la collectivité des associés prend acte qu'il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La gérance